

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Coopération universitaire Inde-Togo :

Le ministre Ihou Wateba inscrit pour cette rentrée six étudiants à SRM

P.3



Chou vert :
Bienfaits et
10 recettes
légères et
gourmandes



Commerce :

Les grossistes de tomates du marché "Abattoir" sur une pente glissante

P.3



Adhésion du Togo au Commonwealth :

Le drapeau national officiellement levé ce jour

P.4



Une stratégie américaine pour lutter contre les conflits et promotion de la stabilité au Togo et dans quatre autres pays d'Afrique de l'Ouest

P.2



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé avec Mme Anne Witkowsky, représentant le Département d'Etat américain

Coups de feu terroristes ce matin à Lomé :

Pas de panique, c'est une simulation

P.2



Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur
Napo Gbati élu Délégué de la Côte d'Ivoire

P.7



Une stratégie américaine pour lutter contre les conflits et promotion de la stabilité au Togo et quatre autres pays d'Afrique de l'Ouest

Dans le processus de mise en œuvre de la « stratégie décennale de prévention des conflits et de promotion de la stabilité », une stratégie décennale des Etats-Unis sera bientôt opérationnelle au profit du Togo, de la Guinée, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Bénin pour prévenir les conflits et promouvoir la stabilité dans ces pays qui font face aux défis sécuritaires. L'objectif étant de collaborer, de manière très rapprochée, avec le gouvernement et le peuple togolais, pour prévenir les conflits, mais aussi promouvoir la stabilité, tout en favorisant la résilience et le développement économique.

Initiée par le gouvernement américain, cet engagement a été réaffirmé, le 18 octobre dernier, lors d'une conférence de presse animée à la résidence de l'ambassadeur des USA à Lomé, par une délégation américaine en mission au Togo. Une mission dépêchée par le gouvernement des Etats-Unis composée de Mme Anne Witkowsky représentant le Département d'Etat, M. James Saenz représentant le secrétariat d'Etat à la Défense, M. Robert Jenkins de l'agence américaine pour le développement (USAID) et Mme Elizabeth Fitzsimmons, ambassadeur des USA au Togo a animé

une conférence de presse portant sur la stratégie relative à la prévention des conflits et à la promotion de la stabilité en Afrique de l'ouest côtière. Les quatre membres de la délégation entendaient ainsi faire le point de leur mission, surtout revenir sur les objectifs de la stratégie initiée au profit des pays ouest-africains qui partagent en commun des problèmes sécuritaires liés aux menaces terroristes. Au cours des discussions, Mme Anne Witkowsky, chef de délégation, a précisé qu'avec cette stratégie innovante, son pays s'engage à travailler en collaboration avec le gouvernement et la société civile sur



une approche régionale intégrée pour prévenir les conflits, promouvoir la résilience et la stabilité, tout en favorisant le développement économique. Pour elle, cette stratégie qui se veut collaborative, est décidée et mise en œuvre par l'ensemble du gouvernement américain qui désire forger des liens plus solides vers des objectifs communs de développement et de sécurité partagée. Cette stratégie qui s'appuie

sur la diplomatie, la coopération, l'assistance au développement et au secteur de la sécurité pour obtenir des résultats communs est financée à hauteur de 30 millions de Dollars américains. Ce programme vise à relever les défis locaux, de manière plus efficace, grâce à la flexibilité, aux consultations faisant intervenir tous les partenaires, le gouvernement, le secteur privé, la société civile, etc. Il s'agira aussi de s'appuyer sur

la collaboration avec des organisations internationales en visant le développement. « Cette stratégie apporte quelques éléments essentiels qui sont un peu différents par rapport à l'approche que « nous avons eue par le passé ». Elle entend « collaborer de manière très rapprochée avec le gouvernement et le peuple togolais ». Elle compte trouver « des solutions à long terme ». Car, c'est un programme de 10 ans qui est le plus long par rapport à d'autres dans ce domaine », a expliqué M. James Saenz. Selon M. Robert Jenkins, il y a une loi votée par le Congrès américain qui enjoint le gouvernement des USA à faire mieux que ce qu'il fait actuellement dans le cadre de la prévention des conflits et la stabilisation des pays.

Carole AGHEY

Coups de feu terroristes ce matin à Lomé :

Pas de panique, c'est une simulation

Gouverner c'est prévoir dit-on souvent. Et le gouvernement togolais respecte bien cette règle. Pour mieux outiller les forces de sécurité sur les techniques d'intervention en cas d'attaque terroriste en pleine ville, une simulation d'attaque terroriste sera repoussée ce matin au cœur de la capitale.



Selon un communiqué signé du ministre en charge de la sécurité et de la protection civile Gal Yark Damehame, un quartier, situé au cœur de la capitale, sera le théâtre d'un exercice de simulation d'attaque terroriste.

« Cet exercice grandeur nature se tient dans le cadre de la formation des forces de sécurité, consacrée aux techniques d'intervention spécialisées », précise le communiqué. Les riverains du quartier administratif de Lomé, sont donc appelés à une vigilance accrue dans la journée du jeudi 20

octobre 2022.

Par la même occasion, le Général de brigade appelle les populations à « ne pas céder à la panique pendant cette période. »

la présence des terroristes dans la sous-région ouest africaine et particulièrement au Togo est une réalité connue de tous. Ainsi face à la menace d'attentat, les exercices de simulation d'une attaque terroriste, selon les experts, permettent de démontrer l'efficacité des dispositifs mis en place et de rassurer la population.

Daniel A.

74 accusés de "crimes graves" devant la Cour d'Appel de Lomé

La Cour d'Appel de Lomé a officiellement démarré, lundi 17 octobre 2022, ses assises pour le compte de l'année 2022. La session qui va durer trois semaines, permettra de juger et de situer 74 personnes accusées de "crimes graves" sur leur sort.

« À cette session, sont inscrits au rôle 60 dossiers qui se désagrègent comme suit : 24 infractions portant atteinte à la vie des personnes (meurtres, assassinats...), 16 infractions d'agressions sexuelles (viol, pédophilie, inceste...), 5 infractions d'atteinte à l'intégrité physique de la personne ou sa dignité (violences volontaires aggravées et traite de personnes), 10 infractions relatives aux atteintes aux biens (vols aggravés...), 4 infractions de groupements de malfaiteurs et une infraction de détournement de deniers publics.

Ce nombre important de dossiers retenus pour la présente session qui s'étendra sur trois semaines, à raison de quatre audiences par jour et au cours desquelles comparaitront 74 accusés, se justifie notamment par le souci de réduire le taux des détentions préventives. Cela a nécessité et davantage de la part des différents acteurs impliqués dans la préparation des dossiers et du déroulement de la session elle-



même, de gros efforts. Malgré tout cela, le parquet général a déjà dénombré à ce jour plus d'une cinquantaine de dossiers clôturés en attente de jugement », a indiqué à l'ouverture des travaux, Blaise Essolissam POYODI, procureur général près la Cour d'Appel de Lomé. Ce dernier a rappelé avant le début effectif des activités, le rôle et la mission de ses collaborateurs, membres de la Cour et avocats généraux. « Notre délicate mission au cours de cette session est de juger, en toute impartialité et avec rigueur dans le strict respect de la loi, nos concitoyens qui, à une étape de leur vie, se sont mis au travers de la loi, portant ainsi atteinte à l'ordre public par des actes répréhensibles qualifiés de crimes ».

Il faut noter que pour l'ouverture de cette session unique des assises, la Cour d'appel de Lomé a bénéficié d'une enveloppe financière

de 50 millions de FCFA, dont 30 millions de la part de l'État togolais et 20 millions du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ampiaba A.



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Commerce : Les grossistes de tomates du marché "Abattoir" sur une pente glissante

Le bras de fer entre l'Établissement Public Autonome pour l'Exploitation des Marchés (EPAM) et les grossistes de l'Abattoir au grand marché de Lomé se poursuit. Mais jusqu'où ces grossistes veulent-elles aller ?

L'espace qui abritait ces grossistes de tomate, piment, oignon et ail à "Abattoir" et Attikpodji est devenu très dangereux, exigü, sale, puant et donc inapproprié pour se maintenir encore. Ce constat est approuvé par tous y compris les concernées elles-mêmes, les autorités ainsi que la population. C'est dans ce sens que l'EPAM a jugé bon de déplacer ce site sur un nouveau marché dédié spécialement à la vente de ces légumes, à Bè-Klikamé. Un marché où les grossistes disent ne jamais mettre pied ni aujourd'hui ni demain. C'est donc pour atteindre leur objectif que depuis quelques semaines elles multiplient des conférences de presse, des manifestations dans les rues de la capitale pour prétendument exprimer le rejet de ce projet. Elles étaient encore dans les rues de

Lomé hier mercredi. « L'EPAM nous rend la vie dure au marché. Les collecteurs des taxes de ticket du marché et les vigiles saisissent nos marchandises pour déposer à la gare routière du marché. Nous sommes obligés de payer 2500 FCFA par panier avant de retirer nos marchandises. Nous ne comprenons pas cet acharnement sur nous. Ce que nous disons est très simple. Nous ne voulons pas aller à Klikamé pour plusieurs raisons », s'est indignée la porte-parole des grossistes de tomates. En clair ces grossistes refusent de déménager vers le nouveau site de Klikamé. Pour conforter cette position, elles évoquent le cadre trop restreint du site pour leurs activités et son éloignement de la route. Le hic, sans être installée ces femmes brandissent d'avance la perte des clients fidèles et la mévente. Des arguments



qui ne tiennent pas la route selon certaines analyses. « Le marché n'est pas obligé d'être au bord d'une grande route pour bien animer. Quel que soit le lieu où se trouve un marché, c'est l'importance, la qualité et le coût des produits qui déterminent sa valeur. Si ces grossistes estiment que le nouveau positionnement ne peut pas faire leur affaire, parce que l'endroit n'est pas à côté d'une grande voie donc il n'y aura pas assez de clients, c'est un faux problème. Refuser aussi de s'installer sur le nouveau site soi-disant trop restreint, n'est pas non plus une meilleure option.

Il sera judicieux qu'elles aillent l'occuper d'abord avant de réclamer ce qu'il faut pour l'améliorer », a expliqué un expert en économie sur une radio de la capitale. Le comble c'est que pendant que ces grossistes sont dans les rues, des milliers d'autres femmes entrepreneuses et commerçantes des quartiers environnants se bousculent depuis lundi pour se trouver de place dans ce nouveau centre commercial. Un véritable risque pour ces grossistes qui se croient indispensables. Le cas du marché de Hédzranawoé dans le temps, risque de se répéter. On se

rappelle à sa construction, les revendeuses de Lomé avaient opposé un refus catégorique pour s'installer dans ce joyau, une position que feu Général Gnassingbé Eyadema avait acceptée malgré lui. Malheureusement quelques années plus tard, se sont ces mêmes dames qui crient que le marché de Hédzranawoé n'est occupé que par des étrangers au détriment des Togolais. Cette situation regrettable devrait servir de leçon aux locataires du marché Abattoir et d'Attikpodji qui oublient que l'État à le pouvoir de déplacer les personnes et des biens dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Aux dernières nouvelles, on apprend qu'en lieu et place du site de Klikamé, elles proposent la place BONKÉ. Est-ce une bonne option pour l'EPAM?

Daniel A.

Coopération universitaire Inde-Togo :

Le ministre Ihou Wateba inscrit pour cette rentrée six étudiants à SRM

Les nouveaux métiers en vogue actuellement dans le monde de l'emploi exigent un changement de paradigmes et des curricula dans la formation des jeunes surtout au niveau des pays en voie de développement. Pour répondre à cette nouvelle donne et aussi pour se doter d'une main d'œuvre qualifiée pour son industrialisation, le Togo, outre ses innovations universitaires sur le plan national, noue et renforce des partenariats de formation avec les grandes universités d'ingénierie et de technologie à travers le monde. C'est dans ce sens que le ministre, Pr Ihou Wateba, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a réussi à négocier des bourses d'études en Inde à 6 étudiants en parcours licence.

Composés de trois garçons et trois filles issus du rang des meilleurs bacheliers de la session de juin 2022, ces nouveaux bacheliers ont vu leur inscription et conditions à l'Institute of Science and Technology (SRM) de Chennai, l'une des universités indiennes les mieux classées assurées par le ministre Ihou en personne. Partis de Lomé le 3 octobre 2022, les 6 nouveaux étudiants togolais ont effectivement débuté les cours le lundi 10 octobre dernier dans leurs différentes filières. C'est donc parti pour trois ans d'études en parcours licence avant de postuler si possible par la suite pour le parcours master. Ce partenariat qui émane de la politique d'ouverture du président Faure Gnassingbé menée de main de maître par le mi-

nistre Majesté Ihou Wateba, vise à faire de la jeunesse togolaise, une main d'œuvre qualifiée et recherchée dans toutes les grandes entreprises à travers le monde. Le ministre a au cours de son séjour sur le sol indien, signé d'autres partenariats avec des instituts universitaires et est allé également à la rencontre de la colonie estudiantine du Togo en Inde. Pour promouvoir et renforcer l'éducation entre les deux nations, une foire des universités indiennes était organisée par l'ambassade de l'Inde le 26 avril dernier à Lomé. Une occasion pour le ministre d'exposer les ambitions et les attentes de l'État togolais à travers sa demande de partenariat avec les universités indiennes.

« L'événement d'aujourd'hui s'inscrit dans la politique du gouvernement de faire de la coopération univer-



sitaire un outil pour renforcer et diversifier nos institutions de formation supérieure. Aujourd'hui l'Inde nous a présenté l'éventail des offres de formations dans le domaine de l'ingénierie qui fait partie des domaines reconnus prioritaires pour le Togo et aussi d'examiner les possibilités d'échanges qu'on peut améliorer pour les étudiants togolais qui iront étudier en Inde. Et pour cela il faut que les étudiants s'imprègnent des conditions dans lesquelles se font les études en Inde. La rigueur qu'ils doivent observer s'ils font le projet d'aller étudier en Inde et les débouchés que ce choix peut leur apporter. Il était question pour nous de signer des partenariats concrets entre les prestigieuses universités de l'Inde et les universités du Togo pour permettre une fluidité dans le mouvement des

étudiants et aussi des échanges entre les enseignants. Donc ce partenariat a abouti à l'offre de bourses dans divers domaines surtout dans le domaine de l'ingénierie et de la technologie pour permettre aux jeunes postulants togolais de pouvoir poursuivre aisément leur étude en Inde. Cette coopération est une vieille coopération qui dure plus d'une dizaine d'années déjà mais renforcée par le nouvel ambassadeur de l'Inde au Togo qui est très intéressé par les questions de l'enseignement, les questions universitaires. Et avec lui nous avons eu à développer plusieurs thématiques sur la question pour permettre de diversifier les offres de formation. Ce qui est une chance, vu que nous sommes en train de nous ouvrir vers le monde et renforcer notre capacité de résilience face aux chocs fu-

turs et faire en sorte que nous puissions donner des enseignements qui permettent à notre pays de se préparer aux challenges de demain. Pour ça l'ingénierie et les sciences de l'ingénieur ne sont pas en marge. L'Inde vient à point nommé pour nous soutenir dans ce projet. » a déclaré Monsieur Majesté Watéba IHOU, Ministre de l'Enseignement supérieur au Togo. De leur côté, les autorités indiennes ont rassuré de leur entière disponibilité à accueillir les étudiants togolais dans leurs institutions universitaires.

« Je peux vous assurer au nom de l'ambassade à toutes les universités présentes ici, que l'ambassade sera toujours ouverte pour toutes questions futures et les connectera avec les instituts académiques de l'Inde », a affirmé Monsieur He Sanjty Tandon, Ambassadeur de l'Inde au Togo. On peut affirmer sans se tromper que ces six boursiers constituent les premières retombées de la rencontre d'avril.

Rappelons que le système éducatif indien est l'un des meilleurs dans le monde avec 38 mille universités qui sont reconnues partout

Suite à la page 4

Adhésion du Togo au Commonwealth:

Le drapeau national officiellement levé ce jour

Le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Prof. Robert Dussey a présenté au Conseil des ministres le lundi 17 octobre 2022, une communication relative à la cérémonie officielle de « lever de drapeau » suite à l'adhésion du Togo au Commonwealth. Cette pratique vieille du Commonwealth, sera consécutivement respectée ce 20 octobre et marque pour le Togo son adhésion comme nouveau membre. Cette cérémonie officielle, caractérisée par le lever officiel du drapeau du nouvel entrant, est organisée au siège, sis à Marlborough House. Ce sera le tour du Togo de vivre pareille cérémonie le 20 octobre 2022.

En marge de cette manifestation pleine de symboles, «le Togo présentera ses principales caractéristiques économiques, culturelles et sociales aux participants aux différentes sessions», annonce le gouvernement. Pour rappel, le Togo a été admis le 25 juin 2022, lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Kigali au Rwanda, comme 56e membre de la communauté.

Communiqué du Conseil des Ministres

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce lundi 17 octobre 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République. 2. Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, trois (03) projets de décret et écouté quatre (04) communications.

I. Au titre de l'avant-projet de loi,

1. Le conseil a examiné l'avant-projet de loi modifiant la loi n° 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial.

2. L'examen de ce texte répond à la nécessité de modifier la réglementation instituée par la loi de 2018, notamment en ce qui concerne la procédure exceptionnelle d'expropriation, en prenant en compte les leçons tirées de la mise en œuvre des procédures existantes.

3. En effet, la mise en œuvre de ces procédures a révélé une trop grande complexité et un coût prohibitif pour l'Etat.

4. Afin de faire face à cette situation, le présent avant-projet de loi vise à modifier la législation encadrant la mise en œuvre des procédures d'urgence afin d'instituer notamment des formalités davantage simplifiées et des délais raccourcis.

II. Au titre des projets de décret,

5. Le conseil a examiné et adopté en deuxième lecture le projet de décret portant organisation et fonctionnement du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNCIA).

6. S'inscrivant dans la poursuite des réformes engagées par le gouvernement à travers l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale, le présent texte permet d'assurer une meilleure efficacité du secteur du cinéma togolais.

7. En effet, le CNCIA aura pour mission de veiller à l'exécution des mesures législatives et réglementaires applicables aux différentes professions cinématographiques et audiovisuelles et de faire la promotion du secteur. 8. L'adoption du présent décret permettra à notre pays de disposer de véritables industries de cinéma, susceptibles de créer de l'emploi et de générer de la richesse conformément aux ambitions du gouvernement.

9. Le conseil a examiné et adopté en deuxième lecture le projet de décret portant définition, classification et délimitation des largeurs des emprises des routes en République togolaise.

10. Ce décret permet de disposer d'un cadre légal et réglementaire adapté au contexte actuel d'exécution des projets d'infrastructures nationales et d'assurer une meilleure gestion du domaine



public.

11. Son adoption ouvrira la voie, d'une part, à l'adoption de dispositions pratiques pour sécuriser ces espaces publics en vue de faciliter les aménagements futurs. Il permettra d'autre part, de réduire considérablement les conflits liés aux occupations anarchiques des emprises des voies publiques.

12. Le conseil a examiné et adopté un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT).

13. Conformément à la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, l'ANFCT a été créée en vue d'assurer la formation des élus locaux et des personnels des collectivités territoriales ainsi que des agents de l'Etat impliqués dans le processus de décentralisation.

14. Le présent projet de décret a pour objet d'en préciser les attributions, l'organisation et le fonctionnement, afin de lancer son opérationnalisation.

15. Ceci dans le but de poursuivre et approfondir le processus de décentralisation, soutenir la performance des collectivités territoriales et communiquer une véritable culture de l'action publique au niveau local. 16. Cette agence sera installée à Blitta (région Centrale) afin de marquer son ancrage territorial et sa proximité avec les acteurs des collectivités territoriales.

III. Au titre des communications,

17. Le conseil a écouté une communication relative aux procédures d'expropriation en République togolaise ; présentée par le ministre de

l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière.

18. Face à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets nationaux structurants à travers la mise à disposition au prime abord du foncier, deux actions sont envisagées notamment une révision des procédures régissant l'expropriation et une poursuite des actions engagées pour définir des réserves foncières spéciales au profit de l'Etat.

19. Un avant-projet de loi modificatif sera pris pour mieux préciser ces actions.

20. Le conseil a ensuite écouté une communication relative à l'occupation anarchique et illégale des emprises des voies ; présentée par le ministre des travaux publics.

21. La présente communication a pour objet de relever les problèmes auxquels le gouvernement est confronté aujourd'hui dans la gestion des emprises des routes et de proposer des approches de solutions.

22. En effet, la problématique de la gestion des emprises du réseau routier prend de plus en plus de l'ampleur face aux défis nés des occupations anarchiques du domaine public et à l'extension non maîtrisée des agglomérations, au détriment de la sécurité routière.

23. Des mesures et actions sont envisagées pour résoudre cette problématique afin de permettre à notre pays de disposer des villes pittoresques, agréables et attrayantes.

24. Le conseil a ensuite écouté une communication relative aux critères de répartition des dotations du Fonds d'appui aux collectivités territoriales et la situation des réalisations des dotations précédentes ; présentée par le mi-

nistre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.

25. Cette communication a présenté au conseil les critères de répartition de la dotation du Fonds d'appui aux collectivités territoriales pour l'exercice budgétaire 2023. Ces critères tiennent compte de l'indice de pauvreté, de la superficie et du nombre d'habitants. Ainsi les communes les moins nanties bénéficieront d'une dotation plus importante que les autres communes.

26. Par ailleurs, cette communication a permis de faire le point des appuis financiers apportés aux collectivités territoriales depuis trois ans. Ainsi, il est constaté qu'à ce jour un total de près de 15 milliards de FCFA a été mis à la disposition des collectivités au titre du FACT. Ces dotations ont permis de réaliser des ouvrages sociaux collectifs même s'il est relevé que des défis demeurent pour une optimisation de l'utilisation de ces ressources.

27. Le conseil a enfin écouté une communication relative à la cérémonie officielle de « lever de drapeau » suite à l'adhésion du Togo au Commonwealth ; présentée par le ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur.

28. Dans la pratique du Commonwealth, consécutivement à l'adhésion de nouveaux membres, une cérémonie officielle de leur entrée, caractérisée par la levée officielle du drapeau du nouvel entrant, est organisée au siège, sis à Marlborough House, le 20 octobre 2022.

29. En marge de cette manifestation pleine de symboles, le Togo présentera ses principales caractéristiques économiques, culturelles et sociales aux participants aux différentes sessions. 30. Pour rappel, le Togo a été admis le 25 juin 2022, lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Kigali au Rwanda, comme 56e membre de la communauté.

Fait à Lomé, le 17 octobre 2022

Le Conseil des Ministres

Coopération universitaire Inde-Togo :**Le ministre Ihou wateba inscrit pour cette rentrée six étudiants à SRM****Suite de la page 3**

dans le monde pour leur mérite, leur qualité supérieure, leur coût abordable et leur flexibilité. 75% des personnes hautes qualifiées bénéficiant de visas H1D, visas de haut standard des USA ; chaque année viennent de l'Inde. C'est un programme dans le domaine de technologie de l'information et de communication (TIC). Le monde entier repose sur le talent de l'Inde quand il s'agit de la technologie de l'information et de la commu-

nication. Le renforcement de capacité est l'un des principaux partenariats entre Inde et le Togo. Bon nombre des étudiants africains ont fait de l'Inde leur destination privilégiée pour poursuivre leur parcours étudiant. En dehors de ces atouts académiques exceptionnels, l'Inde de par son statut de pays conservateur, offre une culture, une civilisation, une bonne éducation sociale et humaine.

Daniel A.

Médias : La Convention Collective des Journalistes enfin signée

Les organisations professionnelles de la presse du Togo, les syndicats des journalistes et la direction générale du travail, ont procédé, vendredi 14 octobre 2022, à la signature de la Convention Collective du secteur des médias.

La cérémonie de signature s'est déroulée à l'auditorium de l'Université de Lomé, en présence des membres du gouvernement à l'instar du ministre de la communication et des Médias, Prof Akodah AYEWOUDAN et des représentants des institutions de la République.

Fruit de longues négociations, la Convention Collective sectorielle signée par l'ensemble des parties prenantes, entre en vigueur dans un an à compter de sa date de signature. Le document consensuel de 35 pages comporte 104 articles.

Pour les organisations patronales à savoir : le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union des Radios et Télévisions Libres du Togo (URATEL), l'Organisation Professionnelle de la Presse En Ligne (OPPEL) et l'Association Togolaise des Orga-

nes de Presse Privée en Ligne (ATOPPEL), la signature de ce document ouvre une ère nouvelle à la presse togolaise.

« Le Patronat démontre une fois encore sa bonne foi, en acceptant de signer cette convention collective sectorielle en dépit de la crise économique, exacerbée par la pandémie de la COVID 19, et la cherté de la vie », a indiqué à cette occasion, le Président du CONAPP.

Pour lui, l'aboutissement de cette concertation vise avant tout le développement des organes de presse privée.

« La signature d'une convention collective applicable au secteur de la presse privée ne peut guère être perçue comme une mauvaise chose. Ce cadre juridique appelé à dorénavant, régir les relations entre journalistes et patrons est une évolution qui s'impose impérativement et qui devrait arriver aujourd'hui ou demain d'une



Photo de famille

manière ou d'une autre », a indiqué Arimiyao Tchagnao, président du CONAPP intervenant au nom de l'ensemble des organisations patronales.

Loin de constituer un outil pour ouvrir la voie à des conflits au service, la convention collective, rappelle à tout un chacun son rôle dans la chaîne de production, a rappelé le Président du CONAPP. Le patronat a particulièrement invité l'Etat à revoir à la hausse l'aide accordée aux médias chaque année pour leur permettre de relever efficacement les défis qui s'imposent.

« S'il est normal que les

patrons de presse soient placés devant leurs responsabilités, ils doivent être aussi rassurés d'avoir les moyens de les assumer. Les organisations des patrons de presse lancent un cri de détresse pressant à l'Etat dans tous ses démembrements à jouer sa partition », a fait savoir M. Tchagnao.

Aux institutions, sociétés d'Etat et privées, aux collectivités locales, organisations patronales, il les invite à une rotation et une diversification de la publicité et des annonces.

De son côté, le ministre de la Communication et des

médias, s'est réjoui de l'aboutissement des discussions entre les syndicats et les patrons, ce qui, a-t-il dit, démontre la capacité des Togolais à s'entendre pour construire ensemble leur avenir. Il a promis l'accompagnement et le soutien de l'Etat afin que le processus conduisant la presse togolaise vers le professionnalisme puisse aboutir. Cette convention collective sectorielle est assortie d'une année de moratoire avant son entrée en vigueur.

Notons que le président du Patronat de la Presse Togolaise (PPT) bien qu'ayant participé aux travaux et à la validation du document, ne l'a pas signé. Pour Isidore Akolor, tant que le ministre de tutelle n'a pas lui-même signé la convention et c'est son conseiller à la communication qui appose sa signature à sa place, il y'a du suspect.

Daniel A.

La courtoisie au volant, devenir un conducteur bienveillant

Alors que l'on consacre, depuis plusieurs années, une semaine internationale de la courtoisie au volant, les incivilités sur la route sont en hausse. Même s'il est souvent difficile de garder son calme dans des situations stressantes, la courtoisie au volant est un état d'esprit à adopter au quotidien pour garantir un meilleur partage de la route entre tous ses utilisateurs ! L'idée de « courtoisie au volant » implique le fait d'adopter une conduite civilisée, d'accepter que l'usager ne soit pas le seul à se déplacer sur la route et que d'autres conducteurs partagent avec lui ce même espace. Il n'est pas compliqué de comprendre que le fait d'adopter un comportement apaisé permet de réduire les situations dangereuses, ce qui tend à diminuer également le nombre d'accidents.

La courtoisie au volant est avant tout un état d'esprit, mis en place par les pouvoirs publics afin de sensibiliser les conducteurs automobiles aux incivilités au volant. C'est un moyen de réduire indirectement les risques d'accidents de la route.

Quelques injures, gestes déplacés ou coups de klaxon... Nombreux sont les signes d'énervement des automobilistes au volant. C'est la raison pour laquelle depuis 2001, durant une semaine par an, la courtoisie au volant est mise en avant, sous l'impulsion de l'Association française de Préven-

tion des Comportements au volant (AFPC).

La route est un espace en partage où la circulation se fait sans paroles. C'est la compréhension mutuelle des signaux routiers qui permet à chaque usager de s'orienter et d'adapter son comportement aux circonstances. Mais, la circulation ne se déroule pas comme s'exécute un algorithme informatique.

A la différence, la circulation routière comporte entre autres, une touche sensationnelle entachée parfois d'erreurs, d'hésitation et autres. En conséquence, au delà du respect des règles, doit s'ériger un climat de paix



et d'harmonie caractérisé par le respect, la politesse, la tolérance et la considération. C'est tout le sens de la courtoisie au volant. Pour arriver à cette fin, les conducteurs devraient adopter des comportements tolérants, notamment :

Faciliter aux autres usagers l'exécution de certaines manœuvres (dépassements, insertions, marche arrière, etc.), Ne pas hésiter à céder souvent le passage sans toutefois prendre de risques même si on est prioritaire, Aider les usagers fautifs à gérer des situations difficiles en leur cédant le passage, Céder le passage aux usa-

gers vulnérables (piétons, cyclistes et motocyclistes) sans toutefois les mettre en danger, Éviter d'utiliser abusivement les espaces réservés à d'autres usagers (trottoir, arrêt bus, bande cyclable, etc.), Ne pas mettre aussitôt la pression à un autre conducteur qui change subitement son allure. Une raison valable l'oblige certainement, Signaler assez tôt les intentions, En cas de panne, prévenir en installant le triangle de présignalisation, Éviter de mettre les autres usagers en danger notamment en respectant les règles et en restant lucide (sans al-

cool et excitants) et concentré pendant la conduite, Remercier d'un petit signe de la main un usager qui vous accorde le passage, Faire un signe de la main amical à un piéton qui souhaite traverser, Sourire aux usagers rencontrés, Gardez votre calme en toutes circonstances, notamment dans les embouteillages,

Respecter le Code de la route, surtout les interdictions de stationnement et les emplacements réservés. Cette liste n'est pas exhaustive, et il existe beaucoup d'autres façons de faire preuve de courtoisie au volant.

En résumé, il faut retenir que la route n'est pas le lieu d'expression de notre intolérance où le droit au passage est accordé au plus fort et au plus futé. Sachons rester courtois en essayant simplement de nous mettre à la place de l'autre. Ensemble, cultivons le vivre ensemble sur la route. Des vies pourraient ainsi être épargnées.

Carole AGHEY

Togo : Le découpage de l'année scolaire et universitaire 2022-2023

On en sait un peu plus sur le découpage de l'année scolaire et universitaire 2022-2023, au Togo. Vendredi 14 octobre 2022, Prof Komla Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Eke Kokou Hodin, ministre délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'artisanat et Prof Ihou Wateba ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche ont pris un arrêté interministériel portant découpage de l'année scolaire et universitaire 2022-2023.

Selon l'arrêté interministériel l'année scolaire et universitaire 2022-2023 est découpée en activités pédagogiques, congés et les grandes vacances.

En effet, les activités pédagogiques sont divisées en trois trimestres, dont le 1er trimestre de 13 semaines allant du 26 septembre au 23 décembre 2022. Le 2ème trimestre de 14 semaines court du 4 janvier 2023



au vendredi 7 avril 2023 et le 3ème trimestre de 13 semaines va de 19 avril 2023 au 14 juillet 2023.

Les congés sont au nombre de deux. Le congé de Noël débutera le 23 décembre 2022 pour finir le 03 janvier 2023 et celui de la Pâques va du 07 avril 2023 au 18 avril 2023.

Les grandes vacances s'annoncent du 14 juillet 2023 au 17 septembre 2023 puis s'en suivra la rentrée scolaire 2023-2024 fixée au 18 septembre 2023.

Si les établissements scolaires publics, privés et confessionnels sont tenus au respect dudit calendrier, les dates des grandes vacances et de la rentrée universitaire sont laissées à l'initiative des universités publiques du Togo.

Aussi, les apprentis auprès des maîtres artisans et ceux en cours du soir ainsi que les professionnels en perfectionnement ne sont-ils pas soumis au présent découpage.

Carole A.

Astuces

Chou vert : Bienfaits et 10 recettes légères et gourmandes

Riche en fibres, en vitamine C et peu calorique, le chou vert est un aliment bénéfique pour la santé. En salade ou encore en soupe, il existe également de nombreuses recettes pour cuisiner et sublimer ce légume.



De couleur rouge, blanche ou vert, il existe toutes sortes de variétés du chou. Originaires d'Europe du Sud et de l'Ouest, le chou vert appartient à la famille des Brassicaceae, autrement dit des crucifères, et ce dernier peut être consommé cru ou cuit, toutes saisons confondues. Réputé pour avoir un goût assez amer, ce légume renferme en réalité de nombreux bienfaits. Il est notamment riche en vitamines, en fibres, mais est aussi un véritable allié minceur.

Un cocktail de vitamines et de minéraux dans un seul légume

Aussi appelé « chou pomme », le chou vert est un légume aux multiples vertus. En effet, cet aliment est riche en vitamines, en particulier en vitamine C (69mg), qui aide à lutter contre la fatigue et participe au fonctionnement normal du système nerveux. Mais ce n'est pas tout, le chou vert est aussi très riche en vitamine B9 (69µg), qui contribue au fonctionnement normal du système immunitaire et en vitamine K1 (121µg) dont le rôle principal est de favoriser la circulation sanguine et de renforcer les os.

De plus, ce dernier renferme une grande quantité de minéraux tels que :

le phosphore (32,7mg pour 100g)

le calcium (96,2mg pour 100g)

le potassium (231mg pour 100g)

le sodium (25,80mg pour 100g)

Le chou vert favoriserait la prévention de maladies cardiovasculaires

Au-delà de ses valeurs nutritives, le chou permettrait de lutter contre l'apparition de maladies cardio-vasculaires, comme le souligne une étude publiée en 2008 dans la revue Nutrition Research. Les chercheurs ont constaté que le chou vert cuit à la vapeur posséderait des effets bénéfiques sur la santé cardiaque et réduirait le risque de maladies cardio-vasculaires.

Mais ce n'est pas tout : le chou est aussi composé de polyphénols, dont les flavonoïdes, des antioxydants qui aideraient également à diminuer les risques de troubles cardiaques, comme l'indique le site Vidal.

De plus, le chou vert contient des glucosinolates, des métabolites secondaires et des acides aminés qui auraient des propriétés anticancéreuses, et aideraient notamment à prévenir le cancer de la prostate, précise l'Aprifel en s'appuyant sur une étude publiée en 2018 dans le National Library of Medicine.

Un nouvel allié minceur?

Le chou vert est un légume peu calorique (21,60 pour 100g). Il est principalement composé d'eau (91,8 pour 100g), faisant de ce légume un allié de taille si l'on souhaite surveiller sa ligne. De plus, sa teneur en fibres (3,30g pour 100g) fait de lui un légume rassasiant, permettant ainsi de réduire les fringales. Ainsi, si vous souhaitez perdre du poids, cet aliment peut être intégré dans toutes vos recettes, en été comme hiver.

Alors que les beaux jours arrivent à grands pas, quoi de mieux que de se concocter un mets sain, léger mais tout aussi gourmand ? Optez pour la recette de salade de chou vert composé d'avocats, de chou rouge, de tomates et de gingembre, qui rappelons-le, est un aliment riche en vitamines et en minéraux, faisant également de lui un allié minceur. En plus de ces cinq végétaux, vous aurez aussi besoin d'une cuillère à café de moutarde, une cuillère à café de vinaigre balsamique, et un filet d'huile d'olive.

Après avoir lavé et émincé finement les choux, lavez et coupez les tomates en quartiers. Puis, épluchez les avocats et détaillez-les en lamelles ainsi que le gingembre en le hachant finement. Ensuite, dans un saladier, mélangez la moutarde, le vinaigre et l'huile d'olive. Salez et poivrez. Enfin, versez les légumes et le gingembre dans le saladier puis mélangez pour bien enrober le tout de vinaigrette.

Sources : Ciqual, l'Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes (Aprifel).



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

APPEL A CANDIDATURES EXTERNES N° 008 /2022/OTR/CG/CSG/DRHFP

Dans le souci de satisfaire ses besoins en ressources humaines, l'Office Togolais des Recettes (OTR) lance un appel à candidatures pour le recrutement de deux cent (200) hommes et femmes aux postes d' « Agents de surveillance du territoire douanier » dans les conditions suivantes :

CONDITIONS A REMPLIR

- Etre de nationalité togolaise ;
- Etre âgé de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2022 inclus ;
- Avoir au moins le Baccalauréat (BAC II) ou un niveau équivalent ;
- Etre disposé à travailler partout sur le territoire togolais ;
- Etre libre de tout engagement professionnel ;
- Etre apte à la formation militaire (taille : sans objet) et disposé à suivre une formation militaire de base.
- Etre de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis d'appel à candidatures peuvent être retirés tous les jours et heures ouvrables au secrétariat central du siège de l'OTR ou téléchargés sur le www.otr.tg jusqu'à la date de clôture des candidatures.

PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection sera conduit en cinq (05) phases :

- 1- Sélection sur étude de dossier ;
- 2- Test écrit ;
- 3- Contrôle d'aptitude au service militaire par les services indiqués ;
- 4- Interviews pour l'admission provisoire et enquête de moralité ;
- 5- Formation militaire auprès des services compétents ;
- 6- Formation douanière et intégration au corps des douaniers.

NB : Chaque phase est éliminatoire.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par le présent appel à candidatures doivent adresser sous pli fermé à Monsieur le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) :

- Une lettre de candidature datée et signée ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé mentionnant les noms et prénoms, l'adresse téléphonique et électronique du candidat ;
- Une copie du certificat de nationalité ;
- Une copie du diplôme requis et une attestation des titres et expériences évoqués ;
- Une quittance de 2000 FCFA payable au secrétariat du siège de l'OTR ou dans les divisions des opérations fiscales régionales (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong).

NB : Les originaux et les copies certifiées des pièces demandées seront exigés lors de la phase d'admission provisoire.

BALLON D'OR 2022 : Le Français Karim Benzema sacré

Le Français d'origine algérienne du Real Madrid, Karim Benzema, auteur d'une saison passée exceptionnelle, a été sacré à juste titre en début de soirée du samedi 15 octobre dernier à Paris Ballon d'Or 2022. Pour une première fois, Lionel Messi et Neymar ne sont pas nommés, le Portugais Cristiano Ronaldo est lui classé 20^e, le Français s'est donc logiquement vêtu de la tunique de grand favori devant le Sénégalais Sadio Mané et le Belge Kevin De Bruyne.

Sans surprise, le Français décroche le trophée individuel le plus prisé chez les footballeurs. Et c'est son aîné Zinedine Zidane (Ballon d'Or 98) qui le lui a remis en mains propres. C'est la récompense d'une saison exceptionnelle pour l'attaquant madrilène.

La saison passée, Karim Benzema a réussi la performance d'inscrire deux triplés consécutifs au cours de la phase à élimination directe en Ligue des Champions (contre le Paris Saint-Germain en huitièmes de finale retour (3-1) et sur la pelouse de Chelsea en quart de finale aller (3-1), ndr).

Seul Cristiano Ronaldo y était parvenu en phase finale, Adriano en 2014 et Lionel Messi en 2016 l'avaient aussi fait mais en phase de groupes. Contre les Londoniens, Benzema était d'ailleurs devenu à 34 ans, le joueur le plus âgé à réussir un triplé dans la compétition.

Karim Benzema a également réussi une performance au Real Madrid qu'on n'avait plus vue depuis le départ de Cristiano Ronaldo. Le Français a ainsi égalé les 44 buts inscrits par le Portugais sur une saison avec les Merengues. Seule différence, l'actuel attaquant de Manchester United n'avait eu besoin que de 44 matches pour y parvenir contre 46 à son ancien compère. Il est à noter que depuis le départ du champion d'Europe 2016 avec le Portugal, Benzema a constamment fini la saison, meilleur buteur du club madrilène.

Karim Benzema est désormais Ballon d'or ! Une victoire qui était attendue alors qu'il a réalisé un exercice 2021/2022 de toute beauté, marqué par les victoires en Liga et en Ligue des champions. Sa première réaction était forcément attendue et il n'a pas caché son émotion. « Voir ça devant moi, c'est une fierté. Je repense à quant j'étais petit, tout le travail, c'était un rêve de gamin. J'ai grandi avec ça dans ma tête. J'ai eu deux modèles dans ma vie : Zizou et Ronaldo. C'est beaucoup de travail, s'entraîner encore plus, garder ce rêve dans ma tête. Tout

était possible, il y a eu des moments beaucoup plus difficiles, il y a eu ces périodes où je n'étais pas en sélection. On a beaucoup travaillé aux entraînements, on me disait de garder en tête cette joie de jouer au foot, que je gagnerai un jour ce trophée. Je suis fier de mon parcours. Mes parents sont là. Il y a eu cette période où c'était difficile pour ma famille. Cela m'a renforcé mentalement. Je suis fier de mon travail, je vais continuer à travailler. Je veux remercier mes coéquipiers au Real Madrid et en sélection, remercier mon grand président (Florentino Pérez) qui est comme de la famille. Il s'est déplacé jusqu'à chez moi quand j'ai signé au Real, il a toujours été droit avec moi, il m'a toujours mis en confiance. Je remercie aussi Jean-Michel Aulas et toute l'académie lyonnaise sans qui je n'aurais pas réalisé mon rêve de jouer à Madrid. Ce Ballon d'or est individuel mais c'est avant tout collectif. Pour moi, c'est le Ballon d'or du peuple. »

Devenu le Ballon d'or le plus âgé depuis le premier récipiendaire Stanley Matthews en 1956, il a réagi :

« Il n'y a pas d'âge. On voit de plus en plus de joueur après la trentaine qui montent de niveau. C'est juste du travail, de la détermination. Je m'entraîne beaucoup. Il faut le faire, avoir ce rêve dans sa tête, c'est ce qui me motivait. Je le fais avec beaucoup plus d'ambition qu'avant » avant de rendre hommage à Ronaldo : « Tu es mon idole. Il n'y a pas meilleur attaquant. C'est impossible d'égaliser son niveau. Parmi tous les attaquants, c'est LE phénomène. »

KB9 sur le toit du monde

À 34 ans, l'attaquant réalise donc son rêve, lui qui a reçu son trophée au Théâtre du Châtelet à Paris. Et comme un symbole, c'est Zinedine Zidane, dernier joueur français à avoir été récompensé en 1998, qui lui a remis ce 66^e Ballon d'Or. Une belle image puisque les deux hommes, qui ont avancé main dans la main à Madrid, se considèrent comme des frères selon le Nueve. Karim Benzema, qui a été nommé à 11 reprises dans la liste des candidats depuis 2008, est le



cinquième français à gagner ce titre après Raymond Kopa (1958), Michel Platini (1983, 1984 et 1985), Jean-Pierre Papin (1991) et Zinedine Zidane (1998).

Le podium

Largement en tête des votes, Karim Benzema devance Sadio Mané (Liverpool/Bayern Munich, Sénégal), Kevin De Bruyne (Manchester City, Belgique) et Robert Lewandowski (Bayern Munich/FC Barcelone, Pologne). Tous finissent derrière l'international tricolore, qui sera d'autant plus attendu au Mondial au Qatar ainsi qu'à Madrid. Auréolé du titre de Ballon d'Or, le Gène Benzema est devenu grand Découvrons tout le classement de l'édition 2022 du ce trophée emblématique du ballon rond qui voit la montée en puissance des représentants africains...

Le classement du Ballon d'Or 2022:

1. Karim Benzema (FRA, 34 ans, Real Madrid)
2. Sadio Mané (SEN, 30 ans, Liverpool puis Bayern Munich)
3. Kevin De Bruyne (BEL, 31 ans, Manchester City)
4. Robert Lewandowski (POL, 34 ans, Bayern Munich puis FC Barcelone)
5. Mohamed Salah (EGY, 30 ans, Liverpool)
6. Kylian Mbappé (FRA, 23 ans, Paris Saint-Germain)
7. Thibaut Courtois (BEL, 30 ans, Real Madrid)
8. Vinicius Jr (BRE, 22 ans, Real Madrid)
9. Luka Modric (CRO, 37 ans, Real Madrid)
10. Erling Haaland (NOR, 22 ans, Borussia Dortmund puis Manchester City)
11. Heung-Min Son (CDS, 30 ans, Tottenham)
12. Riyad Mahrez (ALG, 31 ans, Manchester City)
13. Sébastien Haller (CIV, 28

ans, Ajax Amsterdam puis Borussia Dortmund)

14. Rafael Leao (POR, 23 ans, AC Milan)

14. Fabinho (BRE, 28 ans, Liverpool)

16. Virgil Van Dijk (NLD, 31 ans, Liverpool)

17. Dusan Vlahovic (SER, 22 ans, Fiorentina puis Juventus)

17. Luis Diaz (COL, 25 ans, Porto puis Liverpool)

17. Casemiro (BRE, 30 ans, Real Madrid puis Manchester United)

20. Cristiano Ronaldo (POR, 37 ans, Juventus puis Manchester United)

21. Harry Kane (ANG, 29 ans, Tottenham)

22. Bernardo Silva (POR, 28 ans, Manchester City)

22. Phil Foden (ANG, 22 ans, Manchester City)

22. Trent Alexander-Arnold (ANG, 24 ans, Liverpool)

25. Darwin Nunez (URU, 23 ans, Benfica puis Liverpool)

25. Christopher Nkunku (FRA, 24 ans, RB Leipzig)

25. Joao Cancelo (POR, 28 ans, Manchester City)

25. Antonio Rüdiger (ALL, 29 ans, Chelsea puis Real Madrid)

25. Mike Maignan (FRA, 27 ans, AC Milan)

25. Joshua Kimmich (ALL, 27 ans, Bayern Munich)

CS

HCTE : Napo Gbati élu délégué de la Côte d'Ivoire

Communiqué de Presse relatif au processus électoral du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) du 18 juillet au 03 Octobre 2022

Scrutin au cours duquel les résultats officiels sont proclamés le mercredi 12 octobre 2022.

Actuellement, tout le monde connaît tous les délégués pays de la diaspora.

Les membres du comité de soutien au candidat NAPO Gbati se sont réunis ce 13 Octobre 2022 à Abidjan autour de leur Président, pour évaluer le déroulement de l'élection des délégués HCTE Abidjan. A l'issue de cette réunion les participants :

1. Expriment leurs félicitations au peuple et aux acteurs politiques Togolais pour le déroulement du scrutin dans le calme et de manière paisible et ordonnée;
2. Félicitent les membres de la diaspora Togolaise en général et celle de la Côte d'Ivoire en particulier pour sa participation importante, aux délégués élus, avec le sou-

hait que leur mandature 2022-2025 se déroule dans de meilleures conditions afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes et répondre aux attentes de tous les Togolais de l'extérieur sans discrimination aucune ;

3. Félicitent également toutes les autorités compétentes notamment le Président de la République son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBÉ, le gouvernement, le Ministère des Affaires Étrangères, la Commission électorale et ses démembrés ainsi que toutes les parties prenantes qui ont contribué au succès du processus ;

4. Appellent tous les candidats et leurs partisans à respecter les lois et règlements en vigueur et à s'abstenir de tout acte de violence verbale;

5. Demandent à tous les candidats de respecter les prérogatives de la commission électorale et du HCTE en

matière de proclamation des résultats de l'élection et de s'en tenir exclusivement aux voies légales pour le règlement de tout contentieux ou de toute contestation; et appellent lesdits candidats à sensibiliser leurs partisans dans ce sens;

6. Appellent les autorités compétentes à prendre en charge les imperfections et insuffisances relevées par les électeurs, les candidats et les observateurs, en vue d'améliorer l'organisation des élections futures ;

7. Réaffirment l'engagement à rester mobilisée aux côtés des candidats élus pour la consolidation de la cohésion et la paix sociale entre les fille et fils du Togo résidant en Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 13 Octobre 2022

Le candidat HCTE Côte d'Ivoire

M. NAPO Gbati

PANEL 1: 03 NOV 2022

ATOUTS ET MENACES DE L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE TOGOLAISE À LA ZLECAF : QUELLE PRÉPARATION POUR NOS ENTREPRISES ?

PANEL 2: 03 NOV 2022

LA DIASPORA, UNE FORCE POUR LES INVESTISSEMENTS DANS L'ÉCONOMIE AFRICAINE DE DEMAIN : MYTHE OU RÉALITÉ ?

PANEL 3: 03 NOV 2022

STRATÉGIE D'ÉGALITÉ DE GENRE ET D'INCLUSION SOCIALE POUR UNE TRANSITION JUSTE DE L'AFRIQUE

PANEL 4: 03 NOV 2022

LA PLACE DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

PANEL 5: 04 NOV 2022

LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN AFRIQUE

PANEL 6: 04 NOV 2022

INVESTIR EN AFRIQUE : STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

PANEL 7: 04 NOV 2022

L'ÉCONOMIE BLEUE : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS CÔTIERS

Thème
**INVESTIR
DANS L'AFRIQUE
DE DEMAIN**

**1^{er}-05
Nov.
2022**

Palais des
Congrès

Inscrivez-vous sur le
www.salonferin.org

www.salonferin.org +228 92 96 16 16/ 99 72 16 16 #SalonFerin

Mis en oeuvre par
**TERREAU
Fertile**

SAFER
Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

La SAFER

La Société autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préoccupé par la détérioration sans cesse croissante du patrimoine routier national. Créée par décret N°0 2012-013/PR du 26 mars 2012, la SAFER est un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative. Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est l'organe suprême composé des ministres dont les charges concernent notamment les Infrastructures routières ; les Finances ; les Transports ; les Pistes rurales et l'Urbanisme. Elle est dotée d'un conseil d'administration constitué de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'un directeur, ordonnateur du budget de la société et responsable de sa gestion et de son conseil d'administration. Elle se fait représenter sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N°01 à Cacaovali et le poste de péage de Dédédé, qui se chargent de la collecte des fonds auprès des routiers, ainsi que d'autres en cours de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du balayage des routes et du curage des caniveaux. SAFER est également un client de « Cla Africa Online », qui lui offre ses services en termes de communications, dont ont ainsi des renseignements à toute personne morale ou non et e-mail contact@safer.tg. La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africain (AFERA) et fait partie de ce titre, du Groupe focal d'Afrique de l'Ouest (GFAO), un dédoublement sous régional de la même organisation.

- ENTRETIEN ROUTIER
- GESTION DES POSTES DE PEAGES
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Route nationale n°1 (Agoè Cacaovali) Lomé-Togo BP:8646 Tél: +228 22 51 88 55

**LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES**